

Une métamorphose en cours

Autor(en): **Jaccard, Luc / Kolb, Jean-Luc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **133 (2007)**

Heft 04: **Métamorphoses**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-99549>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pénurie de logements, obsolescence de différents équipements publics, désaffection de territoires urbains, construction bientôt achevée d'une ligne de métro, débuts d'une vraie concertation intercommunale autour de l'agglomération assortie d'enjeux économiques forts : la législature 2006-2011 promet à la Municipalité de Lausanne quelques années de labeur. Il s'agit de faire en sorte que la ville, au-delà de ses strictes frontières politiques, puisse poursuivre harmonieusement une métamorphose déjà bien engagée dans les faits, et qui s'étalera sur dix ou quinze ans.

Elue pour prendre des décisions, la Municipalité, force politique, procède à des choix, par et pour la population qui lui délègue ce pouvoir. Il lui incombe de répondre à des ques-



Fig. 1 : La répartition des grands équipements sur le territoire ne se modifie que très lentement, mais les raisons de leur localisation ne résistent pas toujours au temps. Le stade de la Pontaise, historiquement voulu hors la ville, se retrouve au centre d'un quartier. Le campus, voulu également hors la ville, se retrouve au cœur de l'agglomération. Pourtant, la répartition des équipements est équilibrée.

Fig. 2 : Quartier Vauban à Fribourg-en-Brisgau (Photo Jean-Luc Kolb)

tions de société par des propositions concrètes. Que faire d'un stade olympique de conception révolue, que le Conseil communal refuse par ailleurs de rénover ? Que faire d'une patinoire décatie ? Il lui incombe aussi, parfois, de faire prendre conscience au plus grand nombre de réalités qui se révèlent d'abord dans cet observatoire de la vie urbaine qu'est la salle de Municipalité. Par exemple, pointer le fait que la ville a pris un coup de vieux ; que l'on ne peut plus simplement gérer les acquis sans remettre en question des règles que les réalités actuelles rendent caduques ; montrer que les pouvoirs publics doivent agir énergiquement pour donner des impulsions, remédier à des situations dommageables au plus grand nombre (on pense par exemple à la pénurie de logements).

Revitaliser la ville

Avant même que la Municipalité ait présenté ses intentions précises sur son projet de métamorphose de Lausanne au Conseil communal, à la presse et à la population, la seule question de la démolition du stade de la Pontaise et l'édification d'un nouveau stade de football au sud de la ville engendrent un débat passionné. Le besoin d'illustration des médias pousse à la publication d'images de synthèse, brûlant les étapes en concrétisant artificiellement, dans les esprits, des projets architecturaux relevant de l'anticipation.

L'intention, dévoilée avec la publication du programme de législation, se trouve occultée par un débat focalisé sur une seule représentation, alors qu'il convient de considérer l'ensemble de l'équation. En l'occurrence, la redistribution, sur le territoire communal, de nombreuses installations sportives, la création d'un grand quartier et la relance d'un projet de nouvel axe de transport public vers le nord – qui constituera l'un des moteurs des transformations futures de la ville.

Un débat mal focalisé

En quoi consiste exactement, en l'état actuel des réflexions, le projet de nouveau stade ? Il s'agirait de regrouper, dans un même ensemble, un stade de football de 12 000 à 15 000 places, une piscine couverte comptant plusieurs bassins (dont un de 50 mètres), des activités et du logement. Le financement d'un équipement d'intérêt supra régional de cet ordre est évidemment un élément clé. Le programme, en cours de montage, passe par un partenariat privé-public, selon le modèle appliqué à Bâle, Berne, Genève ou Neuchâtel, villes où ont été construits des stades dits de la nouvelle génération, où le public est très proche du terrain. Les activités d'accompagnement doivent être les plus diversifiées possible. Ici, Lausanne compte aller au-delà des réalisations visibles dans

les villes citées, en proposant un programme regroupant commerces, sports, logements, hôtels, culture peut-être. Comme elle le fera pour l'architecture, elle mettra également la promotion de ces éléments au concours pour retenir la proposition la plus éco-compatible. Ce programme multiple constitue un appoint indispensable aux activités sportives. Cette dynamique crée, autour du pôle primaire, une activité et un rayonnement qu'un stade seul n'a pas.

Un vaste programme

L'abandon du stade de la Pontaise implique la rénovation du stade d'athlétisme Pierre de Coubertin, afin d'y accueillir des manifestations comme Athletissima, dont les premières éditions se sont d'ailleurs déroulées à cet endroit. A Vidy toujours, il s'agira également de créer un boulo-drome couvert, depuis longtemps réclamé par les adeptes de la pétanque et de ce type de jeux. Pour compléter ce programme de régénération des équipements sportifs, les nombreuses installations existantes dans le quartier Pontaise - Blécherette seront maintenues, rénovées ou reconstruites. Pour tout dire, il est encore prévu de bâtir, dans ce quartier nord, une salle multi-



Fig. 3 : Quartier Vauban à Fribourg-en-Brisgau
(Photo Jean-Luc Kolb)

(Sauf mention, tous les documents illustrant cet article ont été fournis par le service d'urbanisme de la Ville de Lausanne)

fonctionnelle (de type sports - spectacles), dont la construction ferait, comme le stade, l'objet d'un partenariat privé-public.

L'implantation des équipements collectifs est souvent liée au développement historique de la cité. Aujourd'hui en région lausannoise, ce n'est plus sur une page blanche que s'écrit l'urbanisme, mais sur un palimpseste. Il faut saisir les rares occasions qui se présentent. Le vrai défi du projet « Métamorphose », occulté par le débat prématuré sur le stade de football, c'est bel et bien l'aménagement d'un éco-quartier au nord. Durable, ce quartier le sera grâce à sa conception même. Elle fera, dès les premiers coups de crayon, l'objet d'une réflexion participative impliquant largement la population, à la lumière de différents exemples européens (*BedZed* au sud de Londres, quartier Vauban de Fribourg-en-Brisgau en Allemagne ou encore à Malmö, en Suède). Le quartier sera également durable grâce à une liaison de transport en commun forte. Car l'opportunité d'attribuer à l'habitat le périmètre actuellement occupé par le stade de la Pontaise et le développement envisagé du plateau de la Blécherette appelle la création d'un moyen de transport en

commun en site propre, déjà programmé depuis le début de la dernière décennie. Le développement attendu du périmètre nord serait l'occasion de réaliser cet axe reliant directement le centre-ville à la Blécherette via Beaulieu, la Pontaise et les Plaines du Loup. Complémentaire et connecté aux lignes m1 et m2 au centre-ville, il a un effet structurant et dynamisant sur le nord lausannois, en offrant une vraie alternative à la voiture pour toutes les activités planifiées dans ce secteur appelé à une importante mutation.

Un nouveau centre de gravité

Au sud doit se poursuivre une autre mutation, engagée voici plusieurs décennies. C'est d'ailleurs ce qui vaut au site de la Bourdonnette, désigné par la Municipalité pour développer le programme déjà esquissé, de se trouver aujourd'hui dans le centre de gravité de l'agglomération. Un atout qu'il ne s'agit ni d'oublier, ni de minimiser.

Luc Jaccard, journaliste
Jean-Luc Kolb, architecte-urbaniste
Service d'urbanisme, Beau-Séjour 8, Case Postale
CH – 1002 Lausanne

